



LE NOUVEAU SKATEPARK DU PARC DE L'AMITIÉ

Le projet du parc de l'Amitié à Familleux se concrétise ! Le petit terrain de football en herbe se transforme tout doucement en un lieu destiné à offrir aux enfants et adolescents un site adapté et sécurisé pour la pratique sportive ou ludique.

Désormais, les adeptes du roller, du skateboard, du BMX ou encore de la trottinette disposent d'une surface entièrement dédiée aux sports de glisse. En plus du projet de construire un terrain multisports de type agra-space, la Commune de Seneffe souhaitait la création d'un skatepark. La première phase

du projet ayant vu le jour en ce début d'année, les jeunes peuvent dorénavant se rendre au parc de l'Amitié et s'en donner à cœur joie avec leurs vélos et leurs skateboards !

Par la suite, un terrain multisport adapté, où les jeunes pourront pratiquer des sports comme le basket, le volley ou encore le tennis, y sera aménagé ainsi qu'un terrain de pétanque et des bancs. La volonté de la Commune de Seneffe est que cet espace soit un lieu convivial, aussi bien adapté pour les adolescents que pour les petits.



« SOS PAPOTE », LA LIGNE D'ÉCOUTE POUR LES HABITANTS DE SENEFFE

La situation actuelle oblige chacun de nous à garder ses distances, à rester chez soi et à éviter tout contact amical. Tous ces gestes indispensables pour vaincre ce virus risquent de provoquer encore un peu plus d'isolement et de détresse morale. C'est dans ce contexte que le service du Plan de Cohésion Sociale de l'Administration communale propose le service « SOS papote ».

Depuis le début du deuxième confinement, l'administration communale et le CPAS de Seneffe proposent un numéro de téléphone gratuit (0800/11 837). Cette ligne verte a pour but d'offrir aux citoyens un service

d'écoute pour tenter de répondre au mieux à leurs divers besoins. Mais la commune de Seneffe a décidé d'aller encore plus loin pour ceux qui n'oseraient pas prendre l'initiative de téléphoner.

Le service du Plan de Cohésion Sociale propose désormais le service «SOS papote». C'est simple et c'est gratuit : Si vous connaissez quelqu'un qui a besoin d'un peu de soutien, d'un peu de réconfort en cette période compliquée, vous pouvez, en toute discrétion, leur transmettre ses coordonnées téléphoniques. Ils prendront contact avec cette personne pour un échange convivial et chaleureux.

Il suffit pour cela de contacter directement le PCS par mail ou téléphone et d'expliquer la demande. Des assistants sociaux se chargeront ensuite de prendre contact avec les personnes renseignées. Les citoyens qui désirent discuter directement eux-mêmes peuvent aussi évidemment le faire.

Mail: pcs@seneffe.be
Téléphone en journée de 8h à 16h30 :
0478/66.55.35 - 0494/53.24.94



PRÉSENTATION D'UN SERVICE : LA CELLULE MARCHÉS PUBLICS

La cellule marchés publics gère tous les marchés publics qui doivent être passés par la Commune pour les différents services communaux. En effet, comme tous les pouvoirs publics, la Commune de Seneffe est tenue de se conformer scrupuleusement à la réglementation sur les marchés publics.

Elle constitue en quelque sorte le moteur de l'activité communale puisqu'elle est chargée de la passation de toutes les commandes publiques (travaux, fournitures, services) de l'Administration. Concrètement, cela implique – une fois le besoin identifié par les Services communaux - la formalisation des modalités administratives inhérentes à ce besoin ainsi que la compilation des données techniques dressées par les différents services en vue de rédiger, notamment, le cahier spécial des charges et tous les autres documents administratifs. Une fois le contrat conclu, la cellule marchés publics assurera également le suivi de l'exécution de ces différentes commandes.



La cellule est composée de 3 agents : Dans l'ordre des photos, Catherine Jauniaux, Alcine Umuvandimwe et Laura Dotremont.

BOUCLE DU HAINAUT : VISITE DES MINISTRES BORSUS ET TELLIER

Le ministre Willy Borsus et la ministre Céline Tellier se sont rendus dans notre entité pour rencontrer les autorités locales mais surtout des représentants des riverains concernés au premier chef, afin de se rendre compte de la situation sur le terrain et des éventuelles conséquences si le projet Boucle du Hainaut devait être implémenté tel qu'il a été présenté par Elia.

En effet, en ce début d'année, Elia a déposé son dossier « complet » auprès du Gouvernement wallon, en vue d'une révision du plan de secteur, la première grande étape administrative du projet.

C'est ainsi que le ministre de l'aménagement du territoire, Willy Borsus, a décidé de visiter les communes situées sur le tracé envisagé par Elia. Une visite toutefois très cadrée en raison des restrictions de rassemblement imposées par la crise sanitaire : le Ministre a rencontré une délégation locale composée d'élus, de représentants du comité de riverains et du monde agricole. Willy Borsus voulait surtout entendre le point de vue des représentants des citoyens et riverains impactés.

Il s'est engagé à consulter un nombre important d'instances et à lancer des études indépendantes pour évaluer le besoin et les alternatives.

Fin janvier, ce fut au tour de la ministre wallonne de l'environnement, Céline Tellier, de se rendre dans notre commune. Elle y a également rencontré une délégation locale. Il était important de lui montrer la réalité du terrain : la ligne à haute tension existante serait alors longée par la nouvelle ligne d'Elia et deviendrait ainsi une double ligne, le seul cas en Belgique ! Dans l'une des habitations visitées, un rapport de mesure du champ électromagnétique lui a été remis et les résultats étaient bien au-dessus des seuils adoptés par la Flandre.

Même si la décision finale revient au ministre Willy Borsus, Céline Tellier s'est engagée à agir à différents niveaux. Cette dernière lancera des études et fixera des valeurs seuils en matière de champs électromagnétiques afin de protéger la santé de la population et d'en limiter les impacts sur les citoyens, les animaux et l'environnement.

